

Histoire

Écrit

Épreuve commune

Sujet : « *Presse quotidienne, culture et politique en France (1870-1940)* »

Pour la sixième année consécutive, l'épreuve écrite d'histoire s'est déroulée dans le cadre de la Banque d'épreuves littéraires commune aux Écoles normales supérieures (de Paris, Lyon, Cachan), à l'École des chartes et à d'autres grandes écoles désireuses de sélectionner pour leur propre oral des candidats au niveau reconnu. Le jury, en partie remanié par rapport à l'année précédente, était constitué de 48 correcteurs agréés par l'ENS (22), l'ENS de Lyon (22) et l'École des chartes (4). Ils ont été répartis en 24 binômes ayant pour tâche d'assurer à chaque copie une correction fondée sur les recommandations précises données par les directions des trois écoles précitées, et les courbes de ces binômes ont été harmonisées entre elles, afin de garantir le caractère à la fois équitable et sélectif de l'épreuve.

Le nombre de candidats ayant composé s'est redressé, après le fléchissement de l'année précédente, passant de 4 538 en 2014 à 4675 en 2015, soit 3% d'augmentation. La moyenne générale des notes a été de 9,80 (9,92 en 2013). Les notes inférieures à 6 ont représenté 15,3% du total des copies (14,9% en 2014), contre 32,9% pour celles allant de 6 à 9,5 inclus (33,6% en 2014), 32% pour celles entre 10 et 13,5 (30,3% en 2014) et 19,6% pour les notes égales ou supérieures à 14 (21,4% en 2014), près de la moitié des candidats obtenant donc une note supérieure ou égale à 10. Comme l'an dernier, près de 10% des copies (9,4 %) ont été notées entre 16 et 20. Néanmoins, si la moyenne s'approche de 10 et si les candidats très faibles, ou ayant abandonné dès la première heure, restent très minoritaires, la montée, lors des derniers concours, de la proportion des copies notée entre 1 et 5 mérite de retenir l'attention.

Le sujet proposé cette année, « presse quotidienne, culture et politique sous la Troisième République », ne peut guère avoir surpris les candidats. Ils savaient tous que la presse écrite avait alors connu son âge d'or et, le plus souvent, qu'après l'épisode autoritaire du Second Empire et son effondrement, elle était au cœur du projet de réforme intellectuelle et morale porté par les républicains ; et les études historiques sur la presse, et plus largement sur les *mass-média*, ont beaucoup progressé ces dernières années, ce qui ne peut surprendre l'historien, puisque, comme l'écrivait Benedetto Croce, « toute histoire est histoire contemporaine ». D'une certaine manière donc, le sujet était aussi une invitation à porter un regard sur notre monde, voire sur l'actualité, et la conclusion des devoirs pouvait fort bien s'en faire l'écho.

La première difficulté du sujet tenait au libellé lui-même : comme souvent, donner en introduction des définitions théoriques de la politique et plus encore de la culture n'était pas vraiment indispensable ; en revanche il importait de présenter la presse écrite, soit d'une manière générale soit à un ou deux moments clefs. Et surtout, il fallait absolument prendre conscience que le sujet était centré sur la presse quotidienne. Cela signifie que le monde élitiste des revues, aussi bien savantes (type *Revue historique*) que politico-littéraires (la *Revue des deux mondes*) ou d'avant-garde (la *N.R.F.*) était exclu, ce que les candidats ont en général senti. Tout aussi exclus, ce qui a été moins compris, les hebdomadaires, de l'*Illustration* au *Canard enchaîné*, et de la *Revue politique et littéraire* ou du *Petit écho de la Mode* à *Candide*, *Gringoire* ou *Marie-Claire*... On peut les évoquer, ne serait-ce que pour expliquer les mutations de l'entre-deux-guerres, mais certainement pas les confondre avec les quotidiens. Il faut regretter également que trop de devoirs aient négligé, parfois même ignoré, l'existence de quotidiens régionaux ou locaux, dont le rôle culturel et politique a été majeur à partir de la fin du dix-neuvième siècle, et de l'invention des éditions locales.

Deuxième difficulté, classique pour un sujet portant sur l'ensemble de la période au programme : le choix d'un plan. Si les institutions de la République (et la législation sur la presse après la loi fondatrice de juillet 1881) n'ont guère varié, il est clair que le jeu politique a beaucoup changé au fil des années, et que le monde des lecteurs de *Paris-Soir* est assez différent de celui de leurs grands-parents, qui déchiffraient le *Petit Journal*. Le panorama d'ensemble de la presse française, comme les moyens techniques de l'information et les journaux eux-mêmes ont beaucoup évolué, avec la généralisation des illustrations, puis de la photographie. Un plan chronologique n'est donc pas inconcevable, à condition de veiller à un certain équilibre des périodes correspondant aux différents développements (consacrer plusieurs pages à la décennie qui aboutit à la loi de 1881, ou – cela s'est trop vu – aux seules années 1914-1918, rend matériellement impossible de traiter convenablement de l'entre-deux-guerres, sur lequel l'information de beaucoup de candidats était d'ailleurs malheureusement lacunaire). Soulignons encore une difficulté inhérente, dans ce cas précis, au plan chronologique, le risque de succomber aux charmes du récit, avec par exemple un long - souvent trop long -

exposé sur l'Affaire Dreyfus, au reste insuffisamment centré sur sa dimension médiatique. Mais, répétons-le, le jury n'avait aucun a priori contre un plan chronologique, qui a été choisi par nombre d'excellents candidats.

Il faut maintenant rappeler aux candidats, spécialement aux non-historiens, la grande majorité donc, que le choix d'un plan thématique (celui des remarques générales qui vont suivre) n'exonère en aucun cas de l'obligation de s'appuyer, à tous les moments de leur exposé, sur des connaissances précises. Il n'y a pas d'histoire sans faits, sans dates (la loi de 1881, les lois scélérates, la parution de *J'accuse*, le statut des journalistes...) , sans titres (les « quatre grands », journaux millionnaires de la Belle époque doivent être correctement cités, mais on ne saurait réduire la presse d'opinion à *l'Aurore*, *l'Humanité* et *l'Action française*, comme l'ont fait trop de devoirs, et puis sans demander des dizaines de quotidiens provinciaux, on attendait quand même *La Dépêche de Toulouse*, *Le Petit Marseillais*, *Ouest-Eclair*, *La Voix du Nord*, *Le Progrès de Lyon* ou *La petite Gironde*...) ni sans noms (de directeurs de journaux, Emile de Girardin, Adrien Hébrard, Arthur Meyer, Maurice Bunau-Varilla, Jean Prouvost ; d'hommes politiques, d'écrivains et de journalistes, comme Gambetta, Clemenceau, Jaurès, Barrès, Maurras, Blum, Vaillant-Couturier, et nous en passons ; de critiques littéraires ou de théâtre comme Francisque Sarcey, de grands reporters – Albert Londres, quand même ! et même de dessinateurs, tels Caran d'Ache, Sennep...). Quant à la presse elle-même, ne nuirait pas non plus un minimum de connaissances techniques : pouvoir expliquer ce qu'est une agence de presse, une rotative ou une linotype, un bélinographe, avoir quelques notions sur les prix de vente (la presse à un sou, qu'est-ce à dire ?) et fournir des chiffres de tirages ayant un minimum de vraisemblance. En histoire, les idées générales, aussi brillantes soient-elles, ne valent rien sans cette armature de faits vérifiables, concrets et qui exigent du travail et de la mémoire.

La presse est donc d'abord un enjeu politique. Il fallait rappeler l'importance accordée à la liberté de la presse par les républicains, leur volonté d'enraciner la démocratie par la diffusion d'une culture et d'une information politique sans laquelle le suffrage universel ne pouvait engendrer que le régime bonapartiste honni. D'où le soin avec lequel cette loi fut préparée, et son caractère « organique », fondamental, qui explique qu'elle n'ait fait l'objet que de retouches, en dépit des critiques, mais aussi qu'elle ne pouvait être présentée avec désinvolture dans les devoirs, d'autant, rappelons-le, qu'elle est encore le socle de la législation actuelle.

Il importait donc de décrire les principales dispositions de la loi, qui complétait la suppression du brevet d'imprimeur à la chute du Second Empire. La presse est désormais libre (et non pas « libéralisée ») ce qui explique largement son fulgurant essor dans les décennies suivantes, d'autant que les progrès techniques abaissent les coûts et accélèrent les tirages. Cette liberté sans égale à l'époque dans l'ancien monde est cependant encadrée : même s'il n'existe aucune limite proprement politique, c'est bien connu : on peut injurier sans entraves « Marianne la salope » ou « la gueuse » ; presque seul subsiste le délit d'offense au président de la République. La diffamation et la calomnie ne sont que faiblement réprimées, la pornographie, à peine plus. En revanche, bien avant les lois « scélérates », étaient beaucoup mieux protégées contre toutes les attaques la propriété et l'obéissance due par les soldats à leurs supérieurs, ce qui explique qu'il y ait toujours, dans les prisons de la République – dans des conditions très supportables –, quelques condamnés pour délits de presse (Gustave Hervé...). Les limites du modèle économique n'apparaîtront que peu à peu.

Dans ces conditions, la presse a pu pleinement jouer son rôle d'arène du débat politique, et le fait a été généralement souligné dans les copies. La richesse et la variété de la presse d'opinion, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, sont des faits bien connus, encore que la fragilité de cette presse, même avant 1914, soit mal appréciée. On a moins remarqué que les grands quotidiens dits d'information n'échappaient pas non plus à une certaine polarisation politique, manifeste dès le tournant du siècle. Quoi qu'il en soit, il fallait évidemment faire toute leur place aux grandes affaires où la presse a joué un rôle déterminant, en particulier Panama, l'Affaire Dreyfus, mais aussi l'affaire Stavisky et le suicide de Roger Salengro : cela a été généralement fait, avec plus ou moins de bonheur et de précision. En revanche, le rôle absolument fondamental de la presse parisienne et surtout locale dans la structuration des opinions et des partis, comme dans la carrière des principales personnalités, a été rarement abordé, sauf (et encore) à propos de *l'Action française* et de *l'Humanité*.

L'essor considérable du nombre de titres et surtout des tirages des journaux, en somme la démocratisation de l'écrit, a correspondu aux attentes des fondateurs de la Troisième République. Sauf peut-être Girardin, il est peu probable en revanche qu'ils aient vraiment imaginé toutes les transformations profondes qu'engendrerait la naissance de ce qu'on pourrait appeler une culture du quotidien. Il s'agit ici de deux choses : la plus discrète, à quoi les meilleures copies ne sont pas restées insensibles, le changement d'appréhension du monde que constitue le fait que les lecteurs, innombrables, s'habituent à penser le quotidien comme apportant constamment des nouveautés, en somme l'invention de l'« actualité » face à des rythmes temporels anciens, sinon immémoriaux beaucoup plus lents (c'est un thème développé par Dominique Kalifa dans *la Civilisation du journal*). En contrepartie, à partir de la Belle époque, dans la concurrence que se font désormais les grands titres dits nationaux, il faudra fournir de l'actualité coûte que coûte (rôle du scoop : penser à l'annonce du succès de Nungesser et Coli dans leur traversée de l'Atlantique ; inflation des rubriques qui ne demandent pas trop d'efforts à la rédaction : les chiens écrasés, puis les sports par exemple).

Quels étaient donc les contenus véhiculés par les quotidiens ? En dépit des différences de prix, des cinq centimes de la grande presse aux quinze des *Débats* ou du *Temps*, qui se voulaient « quotidiens de référence », ils étaient à peu près accessibles à tous, mais ils s'adressaient d'abord aux hommes adultes (à une seule brève exception près, la *Fronde*, la presse féminine était hebdomadaire, voire de périodicité moindre ; les publications pour enfants, la *Semaine de Suzette* ou le *Journal de Mickey* aussi). La place de la politique dans les colonnes restait donc considérable, même dans les journaux dits d'information : les débats du parlement étaient largement développés, les déclarations des ministres et des principales personnalités bien relayés. La presse a donc nourri la culture politique des citoyens, et a eu un rôle de pédagogie des institutions et des pratiques politiques à ne pas négliger, à l'évidence beaucoup plus développé que dans d'autres pays à niveau culturel comparable (l'Allemagne ou la Grande Bretagne jusqu'en 1914)

Les autres rubriques ont été généralement moins bien traitées dans les copies. Les rubriques culturelles, les « feuillets » hebdomadaires, littéraire, théâtral, musical, scientifique, spécialement, alors qu'elles avaient une place fondamentale dans la presse de qualité du premier dix-neuvième siècle. L'influence de critiques réputés (Sarcey par exemple, pour le théâtre) était considérable, et jouait en général dans un sens assez conservateur, notamment contre les « impressionnistes » et la peinture moderne. Ces rubriques ne disparaissent pas complètement, loin de là, mais leur importance a diminué (le cas le plus spectaculaire étant celui de la rubrique scientifique, étouffée au profit d'une vision anecdotique des progrès et des personnalités scientifiques, et que l'essor de périodiques de vulgarisation ne compense pas...). N'oublions pas une nouveauté de l'entre-deux-guerres, la chronique cinématographique.

Mention a été souvent faite du roman-feuilleton, avec quelques naïvetés d'ailleurs. Là encore, l'âge d'or s'est situé au début de la période, sinon avant : des écrivains comme Zola ou Jules Verne font paraître d'abord leurs œuvres en feuilleton. La littérature de la fin du siècle et de la Belle Époque est plus élitiste dans ses modes de prépublication. Mais tous les quotidiens de la Belle Époque publient un et, le plus souvent, deux romans feuilletons, sans compter les nouvelles et contes. Des auteurs très oubliés comme Xavier de Montépin avaient une place majeure dans la culture populaire (notamment féminine), ce qu'a rappelé Anne-Marie Thiesse dans *Le roman du quotidien*.

Quant aux faits-divers, dont trop de copies ont oublié l'importance, ils ne sont pas une invention de la presse populaire de la fin du siècle, ni même du *Petit Journal* avec l'affaire Troppman. Mais les « grands » journaux, la presse dite d'information y insistent particulièrement, avec un mélange bien connu de voyeurisme et de moralisme. Sur ce point, essentiel dans le développement de la « culture de masse », les meilleurs devoirs ont su citer les analyses de Dominique Kalifa, notamment dans *L'encre et le sang*. La chronique judiciaire reprend ensuite les principales affaires... assurant sans doute au simple lecteur une culture juridique minimale.

Apparurent enfin à la fin du dix-neuvième siècle, dans la presse « à l'américaine » où les longs éditoriaux politiques avaient disparu (le *Matin*, le *Journal* ou le *Figaro*), des nouveautés : l'interview et le grand reportage. Elles se sont épanouies à la Belle époque et surtout dans l'entre-deux-guerres, avec le développement du « star system ». Même s'il peut apparaître comme un succédané modernisé du roman-feuilleton, le grand reportage a représenté une fenêtre ouverte sur l'Europe et le monde, auparavant très peu présents.

Restait à se poser la question de l'influence de la presse et de ses limites. Il fallait d'abord rappeler, de préférence chiffres à l'appui, l'omniprésence du journal dans la vie quotidienne : entre 1900 et 1940, un exemplaire de quotidien pour quatre habitants, un taux qui est longtemps le plus élevé au monde. Tout le monde lit le journal, et les grands quotidiens ont eu leurs plus forts tirages pendant la Grande Guerre, alors qu'ils étaient réduits à deux pages et défigurés par la censure... La progression du lectorat sur l'ensemble de la période est liée à la généralisation de l'instruction élémentaire et de la langue française à partir des lois Ferry, cela a été en général bien vu. Y a contribué aussi la baisse des prix jusqu'à la généralisation du quotidien à un sou de la Belle Époque ; dans l'entre-deux-guerres, avec l'inflation des coûts de production, les prix nominaux ont augmenté, et cela contribue au plafonnement des ventes ; mais objectivement, les prix restent très bas, pour des journaux de plus en plus volumineux. Quant à la disponibilité, elle progresse sur toute la période, avec l'amélioration des transports et des réseaux de distribution, avec l'essor des grands régionaux qui desservent le moindre hameau, en lui fournissant, grâce aux éditions locales, l'information de proximité dont il a aussi besoin.

Il faut envisager cependant, ce qui a rarement été fait de manière synthétique, un problème central, celui de la crédibilité de la presse. Là se trouve une des limites du système économique et politique établi par la loi de 1881. Dans l'ensemble, la presse française était vénale, y compris le très sérieux et très austère *Temps*, lecture favorite des milieux dirigeants en raison de sa richesse et de la précision de son information. Cette vénalité, soupçonnée par une partie de l'opinion dès avant-guerre, devint une certitude dans l'entre-deux-guerres, sans que cela change quoi que ce soit aux pratiques... Entre temps, il y avait eu l'épisode dévastateur du bourrage de crâne des premiers mois du conflit (qui faisait dire à bien des poilus « on peut tout croire, sauf ce qui est écrit dans les journaux »). Ce scepticisme de l'opinion, alimenté par de nombreuses

affaires, suscita en réponse la création du syndicat des journalistes, la rédaction d'une charte du journalisme et l'obtention de la clause de conscience en 1935. Mais, quoi qu'il en soit, la presse se trouvait fragilisée face aux nouvelles concurrences, celles des actualités cinématographiques et de la radio... Ces dernières étaient manifestement mieux connues que les efforts de modernisation des journaux en réponse, le phénomène *Paris-Soir* notamment.

La presse quotidienne a-t-elle répondu aux espoirs placés en elle par les républicains ? La réponse doit évidemment être nuancée, et laisse une large part aux opinions individuelles, à condition de ne pas oublier le jugement rétrospectivement très sévère porté sur la presse de l'entre-deux-guerres par les résistants. Elle a contribué à la naissance d'une nouvelle culture, peut-être plus riche, plus variée, sans doute plus homogène (« la culture de masse ») ; elle a formé des citoyens (plus que des citoyennes évidemment), et les a amenés à prendre part à la vie de la nation ; mais, par son conformisme et son moralisme, elle les a manifestement moins préparés aux complexités du monde d'après 1918.

Que dire enfin de la forme ? Le jury a encore lu trop de copies affligeantes, où l'orthographe et la syntaxe sont malmenées à chaque paragraphe (on mentionnera, par exemple, l'étrange mutation que semble subir le mot scandale, qui perd son « e » final dans nombre de copies, et la raréfaction de l'accent circonflexe), et les injonctions faites aux candidats dans les précédents rapports restent d'actualité. On peut cependant noter quelques progrès dans la rédaction : les résumés pénibles qui introduisaient une partie et souvent la concluaient, se sont faits plus rares, sans encore complètement disparaître. Moins d'introductions démesurées de trois pages, voire davantage : les accroches intéressantes ou stimulantes n'ont pas manqué, et parfois débouché, après l'analyse du libellé sur des questions nettement formulées. En revanche, les conclusions restent souvent décevantes, trop de simples résumés du devoir, voire de reprises de l'introduction, associés à des considérations un peu convenues sur l'actualité des médias : bien entendu, c'est souvent l'effet visible de la précipitation de fin d'épreuve, mais il faut rappeler ce précepte général qu'une bonne, qu'une longue réflexion avant de commencer à écrire permet justement de gagner du temps, et que la conclusion, sans forcément être rédigée à l'avance, devrait aussi avoir été préparée. Mais en ce domaine, la critique est facile et l'art reste difficile.

Série Sciences humaines – spécialité

Explication de texte ou de documents historiques

Remarques générales

Comme les années précédentes, le jury a classé les candidats en utilisant une échelle de notes relevée et aussi large que possible. La note la plus basse a été de 0 et la note la plus élevée de 20. La moyenne de l'épreuve est de 9,38 et l'écart-type de 3,93. Sur 995 copies, 179 ont été notées 14/20 ou plus.

Que les lecteurs de la présente note veuillent à l'avance excuser les membres du jury de ne point couper aux sempiternelles doléances du rapport annuel. Les lignes qui suivent ont, en d'autres temps, pour d'autres textes, d'autres auteurs, déjà été écrites et déjà été lues. Mais les défauts récurrents des copies obligent aux redites. L'histoire ne se répète pas, les correcteurs bégaient.

Le texte proposé aux candidats ne posait *a priori* pas de difficultés : Théodore de Bèze, est un acteur majeur du programme ; le texte est un grand classique de l'histoire du protestantisme ; cet extrait porte sur la naissance et la diffusion de la Réforme ; la trame chronologique, enfin, ne repose pas sur une tête d'épingle mais embrasse plusieurs siècles (1384, mort de Wyclif – 1580, date de parution du texte) en s'arrêtant particulièrement sur le XVI^e siècle qui était au cœur de la question proposée. Si certaines dates outrepassaient en amont les strictes bornes chronologiques du sujet, il était attendu des candidats qu'ils aient des connaissances sur les « origines » de la Réforme, que celles-ci soient réelles ou imaginaires.

D'indispensables connaissances : commenter le texte avec pertinence requérait donc de mobiliser des connaissances précises :

- 1) Sur la chronologie, il fallait identifier le contexte immédiat (1580, division et affaiblissement des protestantismes) et expliquer les références du texte à de nombreux événements antérieurs :
 - John Wyclif, Jean Hus, Jérôme de Prague : l'histoire de la volonté de Réforme.
 - Jean Reuchlin, Érasme : les liens avec l'humanisme et la philologie.
 - Jacques Lefèvre d'Étaples, Guillaume Briçonnet, Marguerite de Navarre et le cercle de Meaux : évangélisme, pouvoir royal ; Martin Luther et Ulrich Zwingli : souligner la coïncidence de leur apparition dans le texte et l'incongruité de leur rapprochement.

- François 1^{er}, Charles Quint, Henri VIII mais aussi Léon X (éventuellement Antoine du Prat, il est vrai fort méconnu) : pouvoirs et protestantisme.

2) Sur les protestantismes : on devait ici aborder les grands thèmes plus spécifiquement liés au programme, et de la sorte critiquer le point de vue exprimé par l'auteur :

- Sa façon de minorer les différences entre luthéranisme, calvinisme et zwinglianisme (il convenait donc de les connaître et de les rappeler en concluant que Théodore de Bèze proposait une entreprise de « captation de mémoire »).

- Son appropriation des « grands ancêtres » du protestantisme : théologiens réformateurs, philologues, humanistes, évangéliques, aristocrates...

- Son sens particulier de la géographie de la genèse du protestantisme : les candidats auraient ainsi pu remarquer – ce que très peu ont fait – que le propos était très franco-centré, ce qui s'expliquait par les destinataires de l'ouvrage (francophones). Que l'orthographe ait été « modernisée » impliquait que le texte originel était écrit en moyen français.

3) D'autres thèmes très classiques devaient être vus par les candidats :

- Le rôle de Dieu dans l'histoire (Dieu agit à travers les hommes parfois à leur insu ; Providentialisme).

- Le rôle de l'humanisme, des livres (donc de l'imprimerie) dans la diffusion de la Réforme (une volonté de réconcilier humanisme et protestantisme, séparés par la question de la liberté humaine).

- Le poids du politique dans la persécution et le processus de confessionnalisation.

Rien dans cette énumération ne saurait surprendre un candidat bien armé, au terme d'une année de travail sur une question dont le libellé était « Protestants et protestantisme dans l'Europe du XVI^e siècle ». Pourtant, ces connaissances élémentaires n'ont été mises en œuvre que dans un nombre très rare de copies. Une écrasante majorité des candidats ne donne absolument aucune information sur l'auteur en dehors de ses dates (données dans le paratexte).

De l'utilité du paratexte : il est important qu'outre le texte, les candidats sachent déchiffrer les éléments du paratexte afin d'en tirer de bonnes informations. Ici, on donnait d'abord la date de la « première édition » (ce qui indiquait que le texte avait été publié, c'est-à-dire rendu public), puis le lieu de publication moderne du texte (Lille, Leleux, 1841). Trop de candidats ont émis des hypothèses fantaisistes sur un Théodore de Bèze pasteur à Lille... De même, le titre de l'extrait (« l'histoire de la Réforme, selon Théodore de Bèze ») a été ajouté par le jury, il est indicatif mais n'a pas à être commenté. Que l'orthographe ait été « modernisée » donnait un indice sur le fait que le texte d'origine était en moyen français, donc destiné à un large public (ce n'est pas une traduction du latin) et francophone. Enfin, les crochets dans le texte [...] indiquent des coupures par rapport à l'original ; de même le passage entre crochets [mais la persécution l'obligea à renoncer] (l. 33) est une intervention du jury dans le texte pour résumer un long passage : ceci n'a pas à être commenté comme une source.

Le défaut majeur des copies les plus faibles est leur très grande imprécision. Ainsi, les candidats sont trop rares à donner les dates de Luther ou de Zwingli (sans parler de celles d'Érasme de Guillaume Farel ou de Lefèvre d'Étaples). Rares sont les copies qui détaillent quelque peu l'action de Zwingli à Zurich. Très peu présentent le contenu de *Prélude sur la captivité babylonienne de l'Église* de Luther (1520) ou les innovations du *Nouveau Testament* de Lefèvre. Marguerite de Navarre est dite « sœur du roi » mais son œuvre est très rarement présentée, même rapidement. Les événements mentionnés dans le texte sont très vaguement situés par les candidats (rôle de la Sorbonne, dispersion du cercle de Meaux, arrivée de Farel en Suisse, action de Zwingli, etc.). Seules les dates des grands monarques du XVI^e siècle sont abondamment citées par les candidats, ce dont on pourrait se réjouir si cela ne signalait pas une approche trop politique de la question. Enfin, le jury a été très étonné par le nombre de copies intégralement sans date. Outre la chronologie, les connaissances élémentaires sur l'évangélisme et l'humanisme ne sont souvent pas maîtrisées, même chose pour la contribution du cercle de Meaux à l'histoire de la Réforme, la question des langues anciennes (l'affaire Reuchlin, le collège trilingue de Louvain, l'étude du grec etc.), sans parler des personnages « hors cadre », tels Jean Wyclif ou Jean Hus, en général ignorés dans les copies et au mieux présentés comme des martyrs. On n'a pas tenu rigueur aux candidats qui ne reconnaissent pas dans le détail les noms des membres du cercle de Meaux particulièrement maltraités par Th. de Bèze (Martial (Mazurier), Girard Roussel (Gérard Ruffi)... Les correcteurs ont toutefois été surpris que trop de candidats ne reconnaissent pas Jacques Lefèvre d'Étaples derrière « Jacques Fabri », dont le lieu de naissance était précisé dans le texte... Le jury a été sensible aux bonnes connaissances des candidats en matière eucharistique : on regrettera d'autant plus que les candidats ne s'étonnent guère de voir des théologiens si différents (et opposés) ici rapprochés d'un trait de plume.

Savoir-faire : Mais au delà des savoirs indispensables, ce sont les savoir-faire qui ont trop souvent fait défaut. À l'heure où les connaissances encyclopédiques sont facilement accessibles grâce aux ressources électroniques, il est essentiel d'insister sur la *méthode critique* : dans le cadre de cette épreuve, le commentaire de texte est l'occasion pour le candidat de faire montre de ses capacités critiques (et pour le jury

de les mesurer), c'est-à-dire de démontrer comment un auteur prend la plume pour livrer une vision du monde spécifique. Sans doute par un travers lié à l'épreuve de commentaire littéraire, les candidats « respectent » trop l'auteur et lui donnent trop souvent raison, au rebours parfois de leurs propres connaissances et de leurs intuitions. Que cela soit dit clairement : le jury ne s'attend pas à voir « son » auteur particulièrement bien traité dans les copies ! Une étude du style de l'auteur, du « champ lexical » du texte n'est pas inutile, mais on s'intéresse ici plus à ce qui est dit qu'à la manière dont cela est dit. Le texte doit certes être fréquemment cité, avec les numéros de ligne, mais jamais trop longuement et surtout, toujours flanqué d'une analyse. Comme tous les auteurs, Théodore de Bèze ment, tord, triche, oublie, élude, exagère, minore, interprète mal, voit mal, est mal informé, espère beaucoup de ses mensonges, regrette certains de ses gestes passés, eût aimé que le passé soit différent, etc.... Tout texte a un auteur, tout auteur a un « point de vue » qui est fonction de ses intérêts, de sa formation, de ses positions, dispositions, et/ou de ses ambitions (religieuses, politiques, idéologiques etc.) à un moment donné (contexte). Un texte est une prise de position sur le monde et, très souvent, l'espoir d'une action sur ce même monde et c'est cette prise de position singulière (qui peut être très classique) que le candidat doit expliquer au moyen de ses connaissances. Il est ainsi essentiel dès l'introduction de s'interroger sur la nature du texte et sur ses destinataires : est-il destiné à être publié, lu, par qui, dans l'espoir de quels effets ? Ainsi, poser en guise de problématique que l'auteur a un « point de vue » ou est « subjectif » ou « partial » est une tautologie. Dire que le texte est « publié » en « 1580 » sans en tirer les conséquences ne sert à rien : s'il est donné à lire à un public francophone à telle date, c'est dans l'attente d'une réaction – les textes ne font pas que « témoigner » du réel, ils ont aussi pour but de le changer, de tenter des coups d'État symboliques. Pour autant, critiquer le texte ne doit pas revenir à reprocher à l'auteur d'être « subjectif » (« il n'est pas objectif car il est protestant ») : on rappellera ici que la critique en sciences sociales n'autorise pas à distribuer des bons ou des mauvais points (jugements de valeur) mais exige au contraire une distance critique vis-à-vis des affirmations comme des « croyances » des uns et des autres, qui sont toutes traitées à égalité. Cette distance se manifeste, par exemple, par l'emploi de guillemets quand on parle des « hérétiques » ou des « papistes », indiquant de la sorte qu'il s'agit de catégories indigènes et non point savantes. Que l'auteur mente ou désinforme n'implique aucune sévérité morale à son encontre... En prenant en compte toutes ces données sur l'auteur et son contexte d'écriture, il s'agit de montrer ce qui est déformé de la réalité (en rapportant ce qui est dit par l'auteur à ce que l'on connaît par ailleurs de cette histoire). De manière générale, ce qui est attendu est l'explication de la vision qu'a un auteur (tout du moins celle qu'il cherche à donner au moment d'écriture) et non la récitation de connaissances à propos du texte, ponctuées, ici et là, de « comme le montre l'auteur à la ligne X... ». Ce sont les savoirs historiques qui valident ou non les dires de l'auteur et non l'inverse. Autrement dit, *les candidats sont invités à plus faire confiance à leurs connaissances et moins à l'auteur du texte.*

Enfin, on doit ici le répéter : *une problématique repose sur un problème*, c'est-à-dire sur quelque chose qui « pose problème », qui ne va pas de soi, qu'il faut donc, au cours de la copie, tenter d'explicitier. Trop de problématiques sont ainsi de fausses problématiques : « on se demandera si ce texte n'est pas biaisé » ; « on se demandera quel est le regard de l'auteur sur ces événements » ; ou alors, problématique passe-partout et beaucoup trop large : « comment ce texte est-il révélateur des tensions qui agitent l'Europe » ? Le jury propose plus bas une problématique (il y en a à l'évidence plusieurs) qui interroge le problème central posé par le texte : Théodore de Bèze y réunit des hommes éloignés dans le temps, dans l'espace mais surtout dans leurs croyances religieuses (chrétiens évangéliques, humanistes, luthériens, zwingliens, calvinistes etc.) : quel est le sens d'un tel rapprochement ? Rassembler ces hommes dans un même récit *ne va pas de soi.*

Pour conclure ces considérations sur une note optimiste, le jury tient à souligner qu'il a apprécié le très bon niveau des candidats en matière de théologie, matière pourtant fort complexe. En général, les querelles eucharistiques, les questions sotériologiques, l'angoisse eschatologique - la dimension religieuse de la Réforme en un mot - ont été fort bien comprises par les candidats, ce qui atteste une très bonne diffusion de l'historiographie la plus récente sur le sujet. Rares sont les copies qui ont donné l'impression de s'appuyer sur une historiographie datée, ce qui doit être salué. En outre, beaucoup de candidats ont fait montre de connaissances élevées, qui témoignaient d'une préparation très rigoureuse, mais ont pâti de leur difficulté à les articuler à une véritable critique du texte et à en révéler les enjeux véritables. Enfin, d'excellentes copies ont ravi les membres du jury, tant sur le plan de leurs savoirs (parfois impressionnants) que par leur méthode critique, irréprochable. On ne peut que regretter qu'elles fussent si rares.

Sans prétendre posséder la vérité définitive sur ce texte, le présent corrigé entend présenter aux lecteurs ce qui pourrait constituer une bonne critique historique du texte de Théodore de Bèze

Introduction

On devait y retrouver les éléments classiques d'un commentaire de texte historique : date, auteur, nature du document contexte, énonciation du plan et de la problématique. Théodore de Bèze est très connu. Né le 24 juin 1519 à Vézelay et mort le 13 octobre 1605 à Genève. Humaniste, théologien, traducteur, ambassadeur, professeur. Il est le chef de la cause réformée dans toute l'Europe et le successeur de Calvin à la tête de l'Académie de Genève. *L'Histoire ecclésiastique des Eglises réformées au Royaume de France* a été publiée anonymement en 1580, dans un format compact propice à une diffusion « sous le manteau ». Le livre

s'adresse à un public de réformés français, d'où le choix de la langue vulgaire. Le contexte est double : les témoignages que Bèze récolte pour son *Histoire* datent des années 1560-1563 et sont relatifs à la première guerre civile française. Mais le livre n'est publié qu'en 1580 : tandis que les années 1560 sont des années de conquête, la Saint-Barthélemy (1572) stoppe durablement l'élan réformé. Les huguenots sont donc dans une phase de persécution et il est évident désormais qu'ils resteront une minorité : faire leur histoire, les doter de « grands ancêtres » à ce moment là est donc décisif. En outre, le contexte du protestantisme international est à la division : en 1577, la *Formule de Concorde luthérienne*, adoptée en 1580 par la majeure partie des territoires luthériens, rend définitive la rupture avec les partisans de Zwingli et de Calvin.

La problématique découle presque logiquement des éléments du contexte mis en regard des éléments du texte : Bèze, non seulement, ne dit rien de ces divisions mais présente des théologiens protestants « concurrents » (Zwingli, Luther) voire non protestants (Wyclif, Hus) ou simples humanistes et savants comme des alliés : par cette « stratégie annexionniste », il s'agit de dessiner une généalogie imaginaire et d'intégrer un groupe persécuté à une histoire plus large, providentielle, voulue par Dieu. Dans un contexte de persécution nationale des huguenots et de « division internationale » du protestantisme européen (*Formule de Concorde*, 1577), Théodore de Bèze cherche à travers l'*Histoire ecclésiastique* (1580) à rassembler les protestants par delà les appartenances institutionnelles et les frontières confessionnelles trop nettes afin de créer de toutes pièces (mais fictivement) une communauté sans frontières unie, dotée d'ancêtres communs, riche d'une mémoire partagée (passé) et d'une même mission providentielle (futur). On verra comment, dans ce texte, en proposant une généalogie imaginaire de la Réforme (I), en montrant combien les Belles Lettres ont contribué au triomphe de la Vérité (II), Théodore de Bèze fait de l'histoire des progrès de la « Vraie Religion » une Histoire Providentielle (III).

I. Une généalogie imaginaire de la Réforme

A) *La Réforme avant la Réforme : de Wyclif au cercle de Meaux*

Face aux ennemis de la « vraie Eglise », il s'agissait de montrer que le protestantisme n'avait rien d'une « nouveauté ». L'Eglise invisible existait depuis toujours. Bèze inclut donc dans la liste des grands ancêtres John Wyclif, Jean Hus, Jérôme de Prague etc. (qu'on ne présentera pas ici mais sur lesquels on attendait des candidats des connaissances, même très générales, sans pour autant qu'ils récitent des fiches). Ce qu'il fallait comprendre, c'était la raison de leur présence : grâce à Wyclif etc., l'accusation de nouveauté portée à l'encontre du protestantisme tombe. Ce sont les catholiques qui au contraire ont introduit des nouveautés (superstitions). Théodore de Bèze développe la thèse de la « perpétuité de la foi », en combinant les thèmes de la faiblesse numérique, de la marginalité sociale, et des persécutions par opposition à l'institution ecclésiastique. On montrerait de même avec l'annexion de Lefèvre d'Étaples (l. 9-14) et des membres du cercle de Meaux. On ne rappellera pas ici les données biographiques des multiples personnages mentionnés parmi les « grands ancêtres » : tous ces initiateurs de la Réforme ont prêché le retour de l'Évangile et montré l'exemple par leur vie : ils ont « abattu les idoles », purgé la messe, « réformé l'Eglise ». On pouvait ici mentionner l'apport de Hus à la querelle eucharistique, les propositions radicales de Wyclif. Il s'agissait ici, grâce à l'histoire, d'enraciner loin en avant l'histoire de la Réforme en y enrôlant tous ceux qui s'étaient, un jour ou l'autre, opposé à l'Église visible.

B) *L'union de papier des luthériens, zwingliens et calvinistes*

Aux lignes 15-18, l'arrivée tardive et simultanée de Luther et de Zwingli (1484-1531) aurait dû surprendre les candidats et les amener à problématiser cette présentation biaisée plutôt qu'à réciter des fiches successives sur ces deux personnages. Lorsqu'il entre dans l'histoire de Bèze, Luther est mis en exact vis-à-vis de Zwingli, théologien « radical », honni des luthériens. Calvin, cité dans l'original, a été coupé dans cet extrait. Il y a là une volonté de présenter des protestants unis malgré leurs divergences politiques et doctrinales. Théodore de Bèze opère ainsi des filiations et des parallélismes qui « contredisaient le raidissement doctrinal des confessions protestantes et comblaient dans une construction purement idéale le fossé qui existait entre les Eglises territoriales ». Contre le processus de confessionnalisation sanctionné par la Formule de Concorde luthérienne (1577), Bèze crée de toutes pièces, par ces « rapprochements rendus possibles uniquement par le livre [...] une communauté sans frontière, unie autour d'un même héritage et d'une même mission providentielle » (Olivier Christin, *Confesser sa foi*, p. 159). Le livre est le lieu de papier où ce rapprochement fictif des églises protestantes peut s'opérer. Placer Zwingli dans la galerie des grands ancêtres, c'est rendre hommage à l'humaniste et présenter un front uni des « protestants », dans lequel Bèze tait les divisions théologiques (eucharistiques) et les conflits politiques qui déchirent les réformateurs entre eux. C'était l'occasion pour les candidats de rétablir les éléments de divergences (notamment eucharistiques) entre les diverses confessions protestantes.

C) *Franciser l'histoire de la Réforme*

En outre, les candidats pouvaient remarquer à quel point, Bèze « francisait » l'histoire du protestantisme. Lorsqu'il parle d'Érasme, Bèze précise qu'il « vint à Paris » (l. 7). Il s'agit là d'une volonté de faire aussi une histoire française, adressée à des lecteurs francophones (à l'heure des réveils patriotiques) qui sont très souvent accusés d'avoir adopté des idées venues de l'étranger (d'Allemagne avec Luther mais aussi

d'être des traîtres car acceptant le soutien de l'Angleterre d'Élisabeth). De même, Lefèvre est paradigmatique car il est français, originaire d'une ville « Etaples » que Bèze prend soin de préciser. Briçonnet est aussi dit « natif de Paris » (l. 29). L'enjeu est d'en faire un mouvement « indigène », de lui trouver des ancêtres « nationaux » prestigieux, bien dotés au niveau institutionnel (Briçonnet est évêque). On pouvait attendre ici des précisions historiques sur les membres du groupe de Meaux et sur son action dans cette dernière ville (sans pour autant que les fiches soient « plaquées » en dehors de toute problématique).

Transition : Le recours à l'histoire est donc nécessaire pour montrer que les protestants sont les vrais conservateurs du message originel et qu'à l'inverse, l'Église catholique a multiplié les « inventions » (c'est-à-dire les « superstitions »). De la sorte, la recherche des « vrais témoins » de la foi stimule l'érudition protestante et contribue à la naissance d'une histoire de type moderne, scientifique ou pré-scientifique.

II. « Eruditio ancilla reformationis »

A) *Les Belles Lettres dissipent les « ténèbres » de superstitions*

Pour Théodore de Bèze, avec le martyre et la Providence (sur lesquels on reviendra), l'autre force qui aide à accomplir la Réformation est l'érudition : elle permet de dissiper les ténèbres et de diffuser la lumière. Là se repère la formation humaniste de l'auteur. Pour Bèze, la Réformation commence avec la renaissance des humanités. Ce que Bèze veut démontrer, « c'est la généalogie qui conduit en ligne directe de la renaissance des *Humaniores litterae* à celle de la connaissance de l'Évangile » (Frank Lestringant). D'où ses mentions d'Érasme, de Reuchlin, des grands livres, des langues etc.... Les candidats ne devaient faire part de leurs connaissances de ces personnages que réintégrés dans cette problématique. Mentionnée à la l. 6, l'affaire Reuchlin (vers 1515) est paradigmatique de la lutte qui se joue, dans l'esprit des humanistes de la Renaissance entre la lumière et la Barbarie, représentée notamment par la Sorbonne (attaquée l. 9, « digne d'une meilleure compagnie », « confite en une horrible barbarie »). Les candidats pouvaient ici montrer leurs connaissances sur l'Université française du début du XVI^e siècle notamment dans sa lutte (celle de Noël Beda par exemple) contre les idées nouvelles. C'était ici l'occasion de mentionner leurs connaissances sur l'œuvre et de la vie d'Érasme (1467-1536), prince des humanistes, tout en les utilisant dans une problématique et non pour elles-mêmes. On pouvait ici aussi rappeler que Zwingli était un humaniste. Les candidats pouvaient enfin signaler que, pour les humanistes, comme les réformateurs, le Vrai était du côté de l'Antiquité (grecque comme chrétienne) et que pour bien connaître ce passé, l'étude des langues était indispensable.

B) *Les langues anciennes permettent la restitution de la « Vraie Religion »*

« Il suscita premièrement en Allemagne un grand personnage nommé Jean Reuchlin pour redresser la connaissance de la langue Hébraïque » (l. 5-6). Les candidats devaient s'étonner de ce « premièrement » : quand les lecteurs s'attendaient à voir surgir Luther, c'est non le moine de Wittenberg qui est crédité mais bien Reuchlin (1455-1522), le restaurateur de la langue hébraïque. L'affaire Reuchlin illustre la bataille de l'hébreu à la Renaissance et la lutte de l'Église contre l'étude de cette langue ; Bèze fait aussi allusion à la bataille du grec (l. 12-14), condamné par la Sorbonne. Les candidats pouvaient mentionner Budé (qui est coupé dans ces extraits mais présent dans l'ouvrage) ; ils devaient commenter la création du collège trilingue de Louvain : « Les études commencèrent de fleurir à Louvain même » (l. 6-7). Où l'on promeut l'enseignement des trois langues anciennes : le latin, le grec et l'hébreu. Érasme n'y enseigne pas mais y recrute les plus grands connaisseurs de latin, grec et hébreu de son temps. Dans un passage commentant la présence de François 1^{er} dans le texte, les candidats peuvent mentionner que le monarque, sous les conseils de son maître de librairie Guillaume Budé (1467-1540) fonda en 1530 le Collège des Lecteurs royaux avec originellement deux postes de professeurs un pour le grec, un pour l'hébreu. Il s'agissait de montrer les enjeux religieux de cette célébration des langues anciennes : l'humanisme et la philologie mettent en péril le monopole de l'Église sur l'accès aux Textes.

C) *La Réforme fille de l'imprimerie*

Bèze souligne aussi indirectement le rôle de l'imprimerie en mentionnant des ouvrages majeurs dans le retour à la « vraie foi » : le « Nouveau Testament » de Lefèvre d'Etaples (l. 12) et « De la captivité babylonique » de Luther (l. 28). Le « Nouveau Testament » (l. 12) de Lefèvre d'Etaples (chez Simon de Colines, 1523) est un livre essentiel, parce qu'il s'agit de la première traduction intégrale du Nouveau Testament en Français : il s'agit de mettre la Parole de Dieu à la portée des fidèles, car elle seule est guide de Salut. Son projet est de montrer que Dieu veut que son Évangile soit connu partout, comme « unique règle, maîtresse de la vie éternelle ». « Seule sauve la Vérité qui est le Verbe de Dieu ». Cette insistance sur le Verbe de Dieu justifie l'œuvre de traduction. S'il traduit ainsi « presbyteros » par « prêtre », il mentionne en marge que le mot, en grec, veut dire « ancien ». A la ligne 28, Bèze, mentionne aussi le traité de Luther *Prélude à la captivité babylonienne* (1520), un livre central dans la stabilisation des principales thèses du luthéranisme et dans la rupture avec Rome : un écrit rédigé en latin qui s'adresse avant tout à des théologiens, dans lequel Luther conteste l'enseignement traditionnel de l'Église sur la question des sacrements.

On peut aussi mentionner dans cette partie le *Nouveau Testament* d'Érasme dont Luther loue les vertus : l'humaniste a publié chez Froben à Bâle en 1516 une édition du texte grec du Nouveau Testament : Le texte grec est imprimé en regard du texte latin de la Vulgate revu et corrigé (c'est le sens de l'expression de Bèze « releva... langue latine (l. 8) ». Luther utilise abondamment son édition du *Nouveau Testament*. C'était

l'occasion pour les candidats de montrer que le protestantisme, révolution spirituelle, s'est appuyé sur une révolution médiatique pour prospérer.

III) Une histoire Providentielle

A) Réconcilier humanisme et Réforme ? Libre et « serf arbitre »

Bèze fait preuve d'une volonté de tenir ensemble humanisme et Réforme, liberté humaine et providentialisme. Pour Bèze, la Réforme protestante se place dans la continuité de l'humanisme. On l'a déjà montré. En même temps, les candidats devaient, dans l'une ou l'autre partie, commenter les multiples passages où Bèze fait de Dieu le véritable acteur de l'histoire : l. 1 « Étant arrivé le temps que Dieu avait ordonné pour retirer ses élus hors des superstitions survenues peu à peu en l'Eglise romaine ». « Il suscita premièrement en Allemagne », « suscitée de Dieu » (l. 35), etc.... Pour Bèze, Dieu est le maître du Temps, de ses scissions et les hommes ne sont que les instruments par lesquels Ses desseins se manifestent. C'est Lui qui retire les hommes hors du catholicisme. Les candidats pouvaient ici commenter le terme « élus » (l. 1) et expliciter la doctrine calviniste de la double prédestination. Il fallait alors montrer comment cette vision providentialiste est en contradiction avec la vision humaniste, que Bèze défend aussi.

B) Opposants et partisans de la Réforme, instruments des Desseins de Dieu dans l'histoire

L'enrôlement des adversaires de la Réforme à l'histoire de la Réforme : les candidats pourront mentionner que jamais Reuchlin n'a soutenu la Réforme de Luther et même qu'il s'y est opposé à la fin de sa vie. Le procédé est ici révélateur d'une conception providentielle de l'histoire : en intégrant des opposants (il fait la même chose avec François 1^{er}) des hommes qui, à leur corps défendant, favorisèrent les idées de la Réforme en pensant les combattre, Théodore de Bèze entend « dévoiler à un très large public l'histoire providentielle de la Réforme, écrite par Dieu et dans laquelle les grands hommes ne sont jamais illustres que parce qu'Il a décidé de se servir d'eux pour accomplir ses desseins [...]. On peut donc être illustre malgré soi » (Olivier Christin). C'est ici l'occasion de revenir sur une autre face de l'histoire d'Érasme : le savant humaniste refuse la rupture avec Rome. En 1524, il prend publiquement position contre Luther (dans la diatribe *De libero arbitrio* (du libre arbitre), à laquelle Luther répond par le traité *Du serf arbitre* : profondément déçu par le refus d'Érasme de rejoindre ses thèses, Luther écrit « Du bist nicht fromm, Erasmus : tu n'es pas honnête ! ». La question de la liberté, de la Providence, de la prédestination est au centre du conflit.

Avec Lefèvre, Bèze opère de la même manière, il enrôle à l'histoire de la Réforme un « pionnier » qui ne s'est jamais converti au protestantisme : on peut donc contribuer à la restitution de la vraie religion sans soi-même aller jusqu'au bout. Outre qu'il est composé de Français, le cercle de Meaux a l'intérêt de regrouper des théologiens « évangeliques » (une notion que les candidats devaient expliciter) qui, pour certains deviendront protestants, pour d'autres, resteront catholiques. Il légitime ainsi l'entreprise de Bèze qui veut englober dans un même récit tous ceux qui, protestants ou non, ont contribué à favoriser la réception des idées nouvelles. Après leur dispersion (1525), les membres du groupe de Meaux évoluent vers le maintien dans le giron de l'église romaine (Guillaume Briçonnet, Martial Mazurier), le silence ou l'omission (Jacques Lefèvre d'Étaples), la rupture (Guillaume Farel). Tous se retrouvent unis malgré deux dans leur contribution à l'essor de la Vérité. On montrerait la même chose de Marguerite de Navarre (plusieurs fois mentionnée). Au tournant des années 1530, le pouvoir royal hésite entre sympathies, accommodement et répression des idées nouvelles : le roi est lui-même très attiré par l'érasmeisme. Le tournant répressif de François 1^{er} se situe dans les années 1533-1535 et surtout autour de l'Affaire des Placards (1534), à cause de l'intransigeance de certains réformateurs qui attaquent la messe et rendent impossible au roi de continuer d'apporter son soutien.

C) Accepter les souffrances comme appartenant au Plan de Dieu`

En soulignant l'identité de la doctrine réformée avec celle des premiers chrétiens, Bèze montre l'existence d'une chaîne de témoins, voire de martyrs qui depuis le temps du Christ se sont opposés à l'Eglise instituée. Dans le contexte des guerres de Religion, il s'agit aussi d'aider les huguenots à accepter la persécution, voire le martyre, comme un élément du plan de Dieu. Le cas de Jean Hus est paradigmatique : il fournit un grand modèle de martyre à une génération de huguenots qui, entre le milieu des années 1530 et 1559 a vu périr sur le bûcher plusieurs centaines des siens. Même chose pour Jérôme de Prague (1379-1416) (l. 4) qui est condamné le 30 mai 1416 à être brûlé vif pour hérésie. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre les références, à la fin du texte, au rôle persécuteur des grands monarques : eux aussi, et malgré eux, contribuent au succès de la Réformation en créant des martyrs qui galvanisent les fidèles (l. 21-25). Ce faisant, si l'on devait aborder la persécution des protestants, il fallait montrer qu'aux yeux de l'auteur, elle servait le succès final de la Réforme. Les candidats devaient ici faire montre de leurs connaissances dans l'engagement de François 1^{er} (1515-1547) dans la répression anti-protestante (consécutive à l'affaire des Placards, à laquelle il est fait ici allusion par l'intermédiaire du chancelier Antoine du Prat). Les candidats pouvaient aussi souligner combien le passage de Bèze est très rapide sur François 1^{er}, plus nuancé dans son soutien au pape et dans sa lutte contre les idées nouvelles ; c'était l'occasion de parler de l'influence et de l'œuvre de Marguerite de Navarre (l. 34) ; on aurait souhaité lire plus de connaissances sur le rôle de Charles Quint (1516-1556) dans sa lutte contre le protestantisme mais aussi ses tentatives de conciliation ; Henri VIII enfin (1509 à 1547), pouvait surprendre les candidats tant il n'est pas présenté par Bèze comme un protestant, même anglican, mais

seulement comme persécuteur des réformés. Ici encore, il ne s'agissait pas de plaquer des fiches biographiques toutes faites sur ces monarques, mais expliquer leur présentation problématique par Théodore de Bèze, leur rôle dans l'économie du récit bézien.

Conclusion : l'invention du protestantisme

En conclusion, les candidats pouvaient revenir à la problématique principale du texte et éventuellement proposer une ouverture. La création d'une « galerie imaginaire » de grands ancêtres permettait aux protestants français, dans un contexte de division, de ressentir l'existence autour d'eux d'une Communauté ancienne, guidée et voulue par Dieu dans ses tribulations et ses souffrances. Il s'agit bien, par l'histoire, de forger une identité dans les souvenirs partagés d'une histoire désormais comprise comme divine. Mais le livre est aussi tourné vers l'avenir du « Protestantisme » : dans ces rapprochements hasardeux, dans ces listes de témoins, « s'invente ici ce qui n'existe encore ni comme réalité institutionnelle tangible ni même comme vocable : le *protestantisme*, au delà de ses différentes déclinaisons ou de ses différentes manifestations territoriales. Une fiction certes, mais une fiction efficace, qui s'impose très vite dans le langage, probablement dès le début du XVIIIe siècle en France » (Olivier Christin, *Confesser sa foi. Conflits confessionnels et identités religieuses dans l'Europe moderne (XVIe-XVIIe siècle)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 159).

Oral

Les épreuves de l'oral d'histoire ont permis d'écouter cinquante-cinq candidats, un des cinquante-six historiens et géographes sélectionnés ne s'étant pas présenté. Ce nombre est nettement supérieur à celui de l'an dernier, déjà en progression (quarante-sept). Vingt-trois ont choisi l'histoire ancienne, dix-neuf l'histoire moderne et treize l'histoire contemporaine.

Les notes se sont échelonnées entre 3 et 20, avec une moyenne de 10,27 et un écart-type de 4,49 qui reflète la forte disparité des prestations.

Le niveau de la session est apparu un peu plus satisfaisant que l'an dernier, avec quelques exposés remarquables et plusieurs prestations très solides, mais aussi un lot trop important de présentations écourtées faute de munitions. Les défauts les plus fréquemment observés restent l'insuffisance de connaissances précises et une maîtrise approximative des notions de base. Ils se sont manifestés cette année de manière assez spécifique selon les questions.

L'épreuve d'oral exige de pouvoir mobiliser des connaissances précises sur un sujet restreint. Trop de candidats se sont efforcés de faire entrer un propos très général dans le moule de la question restreinte qu'ils devaient traiter. La plupart des candidats ayant choisi l'histoire romaine (choix le plus fréquent) ont notamment eu beaucoup de difficulté à s'abstraire d'une approche purement événementielle de la question au programme. Quel que soit le libellé donné, les plans proposés, très peu problématisés, semblaient décliner invariablement une même structure topique reposant sur un découpage chronologique immuable (1/ Les Gracques ; 2 / Les *imperatores* ; 3 / Auguste). À cette logique consistant à ramener systématiquement tout sujet à cette grille de lecture préétablie et contraignante, s'est ajoutée une tendance très nette de la presque totalité des candidats à construire leur propos autour d'une vision excessivement téléologique de la période, avec l'établissement du Principat comme horizon inévitable et programmé. Sur le fond, il faut également souligner trop d'approximations sur les connaissances de base attendues : dates-clés erronées, noms propres systématiquement oubliés ou écorchés, définitions institutionnelles vagues ou fautives. Il n'a pas été rare de voir Plutarque ou Appien classés parmi les sources contemporaines de la période étudiée, au prétexte qu'il s'agit d'auteurs antiques. D'autre part, le cadre de la vie politique romaine et son déroulement ont rarement échappé à l'anachronisme : combien de fois a-t-on entendu que les magistrats étaient les représentants du peuple romain ou que Cicéron était né en province ! On peut en dire autant du rapport entre religion et vie politique, généralement mal compris car expliqué selon des catégories qui n'étaient pas celles des Romains de cette époque.

Les candidats ayant choisi l'histoire moderne ont agréablement surpris le jury par leur maîtrise des questions théologiques, élément essentiel du programme. Ainsi les débats eucharistiques, si subtils, entre protestants et catholiques mais aussi entre protestants eux-mêmes, ont été la plupart du temps bien compris par les candidats. Il en allait de même du concept de prédestination et de liberté chrétienne. Un oral sur Zwingli, qui maîtrisait à la fois les questions religieuses et biographiques a ainsi été remarquable. Toutefois, en dehors des questions théologiques, le jury a fréquemment constaté qu'une fois le seuil des généralités dépassé, les candidats peinaient, là aussi, à faire montre de connaissances précises : un oral entier sur la réforme au Pays Bas s'est déroulé sans montrer la carte ni évoquer la révolte des Gueux. Trop d'oraux se sont ainsi déroulés sans proposer plus d'un ou deux exemples. Le cas de la France était le mieux connu des candidats, mais les oraux portant sur des pays étrangers sont souvent restés au niveau des généralités, quand

ils ont été choisis par les candidats. En outre, les épreuves orales étaient l'occasion de démontrer une maîtrise de l'historiographie, ce qui n'a pas été toujours le cas. Un oral sur les violences religieuses dans la France des guerres de Religion n'a jamais cité les noms ni de Denis Crouzet ni d'Olivier Christin. Plusieurs candidats, interrogés sur les origines du protestantisme en sont restés au niveau des "abus de l'Eglise", ce qui relève d'une historiographie datée.

Les candidats ont été plus réticents à choisir l'histoire contemporaine, sans doute intimidés par le champ étendu des sujets possibles dans le cadre de la question « Culture et politique sous la Troisième République ». Cette question n'a pourtant pas été plus défavorable aux candidats qui s'y sont risqués, et a permis notamment d'entendre un bel exposé sur l'anticléricalisme républicain sous la Troisième République, remarquable par son exhaustivité, sa justesse et la richesse et le détail des exemples systématiquement convoqués. Elle a aussi donné lieu à de solides prestations sur la modernisation et l'acculturation des campagnes françaises et sur l'industrie du divertissement et les dénonciations dont elle était l'objet. Toutefois, le jury a aussi assisté à un lot d'exposés accrochés à un plan chronologique passe-partout, assez pauvres en éléments spécifiques et en exemples. Il a pu s'étonner de certains choix de sujet : incompréhension du sujet lui-même, quand un candidat traite de « l'école unique » en ignorant l'existence même de ce projet de démocratisation scolaire de l'entre-deux-guerres ; témérité du choix d'un sujet sur « culture et politique sous le Front populaire » par un candidat qui présente à plusieurs reprises le Front populaire comme un parti politique. Conséquences d'une impasse sur la question alternative ou de lacunes étonnantes pour un candidat ayant passé le cap de l'écrit, ces erreurs confirment qu'il est bien difficile de faire illusion à l'oral et qu'il faut donc s'y préparer en conséquence.